

# BULLETIN DE LIAISON



Un réseau de femmes influentes !  
Avril 2007

*Que le printemps 2007 vous apporte  
beaucoup de chaleur et de lumière...*

## **Des reculs pour le mouvement des femmes... et des avancées !**

En décembre 2006, le gouvernement du Québec lançait la **Politique Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait**. Cette politique, bien attendue, venait annoncer les suites quant aux orientations à prendre en matière de condition féminine; la politique sur la condition féminine adoptée en 1993 étant échue depuis 2003. Pour y arriver, le gouvernement du Québec a tenu des auditions, entre janvier et septembre 2005, dans le cadre d'une consultation sur l'avis du Conseil du statut de la femme. La nouvelle politique, qui a un horizon de dix ans, se divise en quatre grands chapitres et présente six orientations :

- Pour la promotion de modèles et de comportements égalitaires;
- Vers l'égalité économique entre les femmes et les hommes;
- Vers une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles;
- Pour des approches en santé adaptées aux spécificités des femmes;
- Pour le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité dans tous les milieux de vie;
- Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles.

En bref, de belles intentions qui devront se traduire par des actions concrètes, dans un plan d'action, le tout accompagné d'un budget allouant les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs visés. Le nouveau gouvernement en place, depuis les élections 2007, devra donc voir

à l'adoption d'un cadre normatif et d'un budget qui permettront aux régions de passer à l'action, avec cette politique en mains.

En ce qui a trait à ces **élections provinciales**, le mouvement des femmes du Québec ne peut que féliciter le gouvernement : pour une 1<sup>ère</sup> fois, le **conseil des ministres est composé d'un nombre égal de femmes et d'hommes**. Il envoie ainsi un message clair à propos de l'égalité des femmes.

Il va sans dire que cette annonce a été bien accueillie considérant le **recul observé quant au nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale**. Un total de 32 femmes a été élu en 2007 (25,6%), comparé à 38 (30,4%) en 2003, soit un recul de 5%. Dans un communiqué émis par le mouvement des femmes, ce recul avait été prédit compte tenu du faible nombre de candidates présentées par les partis en mesure de faire élire des députées. C'est pourquoi il apparaît clair que l'atteinte de la parité à l'Assemblée nationale passe inévitablement par l'augmentation des femmes candidates et leur placement en position d'éligibilité, et que le système électoral actuel n'assure pas cette représentation égale entre les femmes et les hommes. Plus de 60 ans après l'obtention du droit de vote par les femmes, il est inutile de croire que les choses pourront changer en se fiant uniquement sur la bonne volonté des partis. Seule une réforme du mode de scrutin pour implanter un système proportionnel et instaurer des mesures positives efficaces permettront d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes à l'Assemblée nationale.

Joanne Blais

## Les activités Mauriciennes d'influence : un site web !

Mauriciennes d'influence, vous n'êtes pas sans savoir que la TCMFM travaille actuellement sur la **création d'un site web Mauriciennes d'influence** qui hébergera la banque de candidates, cette base de données qui nous permet de mieux vous connaître, vous réseauter et de vous outiller. Une stagiaire en communication sociale, Anik Salas pour ne pas la nommer, travaille d'arrache-pied sur ce projet depuis déjà 2 mois environ.

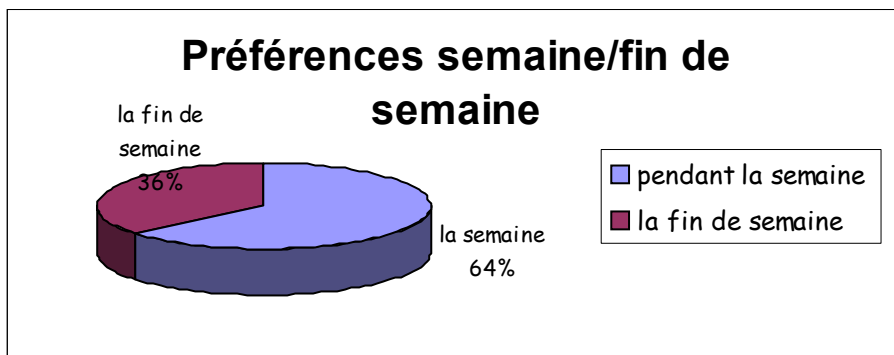
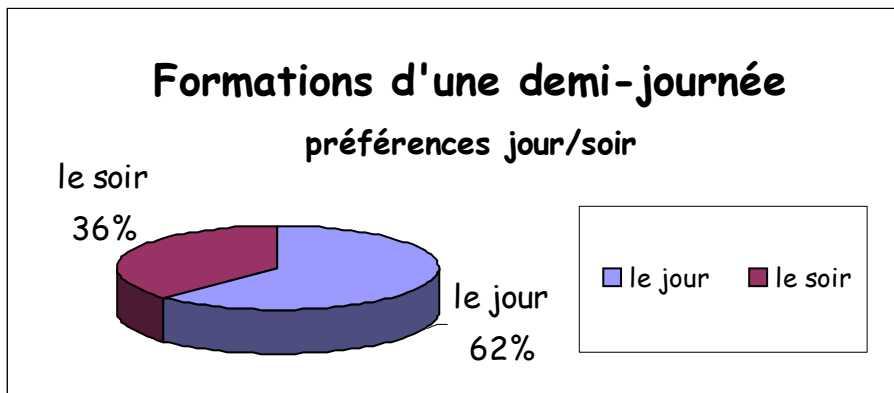
Certaines d'entre vous auront donc été sollicitées afin de contribuer à la mise à jour de la banque de candidates et à la numérisation de celle-ci.

Si ce n'est pas déjà fait, soyez de la partie et faites-nous parvenir vos mises à jour, pour celles qui sont déjà inscrites à la banque.

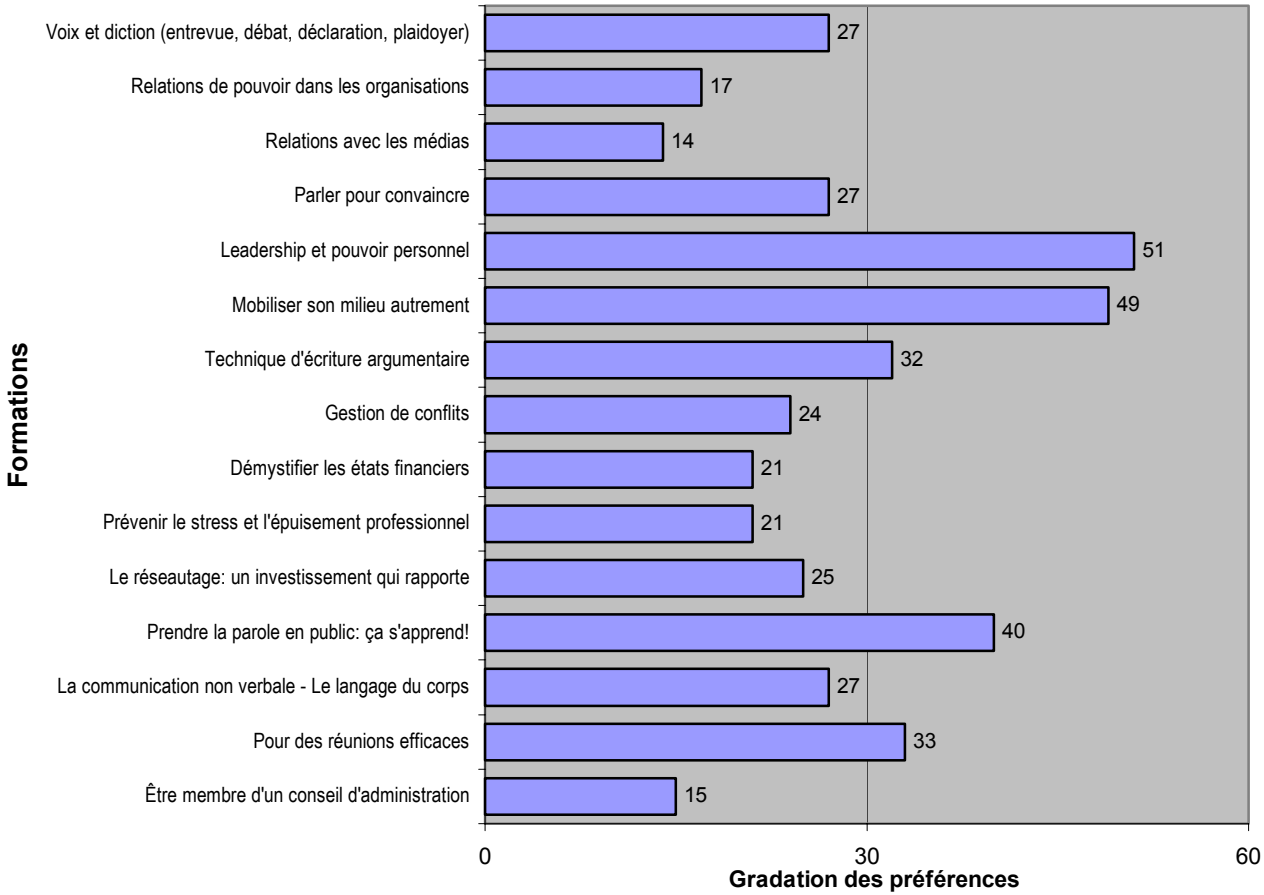
Pour les autres, n'hésitez pas à communiquer avec nous et il nous fera plaisir de faire parvenir l'information ainsi que le formulaire d'inscription.

La bonne nouvelle, c'est qu'une fois que le site web sera fonctionnel, vous pourrez avoir accès à une mine d'information en matière de condition féminine et communiquez avec nous en un cliquer ! Le lancement officiel du site est prévu pour l'automne 2007. Vous recevrez évidemment une invitation le moment opportun.

Enfin, la TCMFM a de plus réaliser un petit **sondage maison** afin de mieux définir les besoins des femmes en matière de formation. Voici, brièvement, les résultats de ce sondage...



# Choix des formations



***Passez un bel été !***

*Ce bulletin de liaison est publié 2 fois par année. Vous désirez recevoir les prochains numéros ?  
Il suffit de compléter votre inscription au réseau Mauriciennes d'influence. Appelez-nous!*

Table de concertation  
du mouvement



1337, boul. du Carmel  
Trois-Rivières, Québec G8Z 3R7  
Téléphone : (819) 372-9328  
Fax : (819) 372-0766  
Courriel : [tcmfm@globetrotter.net](mailto:tcmfm@globetrotter.net)

Secrétariat  
à la condition  
féminine  
Québec

Les activités Mauriciennes d'influence sont supportées par